

Éditorial

Autor(en): **Staremborg, Nicole**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **118 (2010)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

Le présent numéro de la *Revue historique vaudoise* traite de l'histoire de la justice et de la criminalité à la veille d'une des plus importantes réformes judiciaires que connaîtra le canton de Vaud suite à l'introduction en 2011 de la réforme pénale et civile fédérale. Il réunit des contributions d'historiens, d'historiens du droit et d'historiens de l'art, jeunes ou confirmés, qui livrent ici les résultats de leurs nouvelles recherches ou rendent compte de travaux menés depuis plusieurs années, ainsi que des témoignages de magistrats sur l'exercice de la justice et sur les conséquences des prochains changements. Placée sous la responsabilité de Martine Ostorero et de la soussignée, cette thématique, dont les orientations et les enjeux sont présentés dans une introduction, privilégie deux axes principaux. Le premier traite de la criminalité en se focalisant sur la figure du criminel et sur la représentation du crime tant dans les pratiques que les discours judiciaires. Le second est centré sur les acteurs de la justice et s'interroge en particulier sur leurs modes d'actions et leurs motivations. En privilégiant un traitement sur la longue durée, du Moyen Âge à nos jours, ainsi que des études de cas, ce sont autant d'éclairages successifs sur la justice et la criminalité en terres vaudoises qui mettent en évidence des transitions, des ruptures et des innovations révélatrices des institutions et de leur fonctionnement ainsi que du rôle social de ceux qui en sont les agents privilégiés.

Dans les *Mélanges* sont présentées trois études qui sont autant d'illustrations de la diversité des approches historiques. Jean-Pierre Bastian présente le troisième volet de ses recherches sur les courants migratoires, dont les deux premiers articles sont parus en 2008 et 2009. Il s'intéresse à un troisième flux, celui de paysans de montagne émigrés du haut-Chablais, en particulier du Val d'Aulps, à partir de la première décennie du XVI^e siècle, dont il met en évidence l'implantation précaire. Anne-Marie Lanz traite de l'expression du Moi au XVIII^e siècle dans les écrits personnels en analysant les journaux intimes de Catherine de Charrière de Sévery. Commencés dès 1750, alors qu'elle n'est âgée que de 10 ans, ses carnets décrivent sa vie quotidienne et ses émotions de

jeune fille puis d'épouse et de mère. Dans sa recherche consacrée au Parti bleu veveysan, une nouvelle formation politique créée en 1929 par le syndic Gustave Chaudet, Thibaud Guisan montre que ce mouvement a su être une alternative durant une dizaine d'années à la majorité libérale-radical et aux partis socialistes et agrariens en raison de sa politique de développement urbain puis de sa défense de valeurs traditionnelles associée à des revendications en faveur d'une intervention accrue de l'État en matière de logement et d'assistance sociale.

Nicole Staremborg